

# ASSOCIATION ARTYARD

## Association ARTYARD

9 rue Traversière

94140 Alfortville

FRANCE

Mme HONORE Angélique  
trésorière

35 rue du Dr Roux

29900 Concarneau

## OBJET : RAPPORT FINANCIER DE L'ASSOCIATION ARTYARD POUR L'ANNÉE 2020

### Produits

En 2020, le total des Produits d'exploitation est de **128.890 euros** dont :

- la subvention octroyée par la municipalité, d'un montant de **124.000 euros**,
- la subvention octroyée par le département, d'un montant de 2.000 euros
- l'apport des dons et adhésions, à hauteur de **825 euros**
- les productions vendues de services, d'un montant de **2.065 euros**.

Par conséquent, l'écart entre le total des Produits d'exploitation de l'année 2020 et celui de 2019 (129 064 euros) est de - 174 euros.

### Charges

Le total des Charges d'exploitation pour l'année 2020 représentent un montant total de **113.726 euros**, réparties comme suit. (Il est constaté une diminution de ces charges de 5821 euros par rapport à 2019 (119547 euros).

Les salaires, indemnités, charges sociales, impôts et taxes assimilées représentent en 2020 un coût de **79.854 euros** (61%). Pour mémoire, en 2020, l'association compte 3 salarié.e.s dont 2 à temps pleins, 1 ayant évolué vers un temps partiel en fin d'année, 1 régisseur à temps partiel et 4 volontaires en service civique.

Il est constaté une diminution de ces charges de 8.524 euros par rapport à 2019 (88377 euros).

La part de notre budget dédiée à l'artistique en 2020 représente **17.044,79 euros** (honoraires artistes, frais de production, frais de transport, prestations de services, personnels extérieurs dont charges et graphiste et communication exposition.) (15%).

La part de notre budget dédiée à l'artistique baisse de 7.495,81 euros par rapport à l'exercice antérieur (24.540,60 euros).

Les dépenses courantes en 2020 représentent un coût de **17.072,01 euros** (assurance, banque, internet et télécommunication, produits d'entretien, achats bureau, comptabilité, communication générale et réception.) (15%). Ces dépenses ont beaucoup augmentées par rapport à 2019 (5.068,93 euros) soit 12.003 euros de plus. Ceci est particulièrement dû aux achats d'ordinateurs et de matériel pour la régie, achats indispensables que nous repoussions depuis des années faute de budget et que nous avons pu nous permettre en ayant en 2020 un budget artistique plus réduit.

Une dotation aux amortissements de 660 euros est constatée, elle correspond à du matériel acheté (un poste informatique et un socle pour une exposition), la dotation aux amortissements correspond à la dépréciation comptable d'un bien immobilisé.

La différence entre le total des Produits d'exploitation et celui des Charges d'exploitation laisse donc apparaître un solde créditeur de notre compte de résultat de 15.164 euros.

Il est proposé de reporter ce résultat positif sur le budget de 2021.

## Conclusion

En 2020 notre situation de trésorerie a été bonne malgré un contexte très contraint dû à la pandémie de COVID 19.

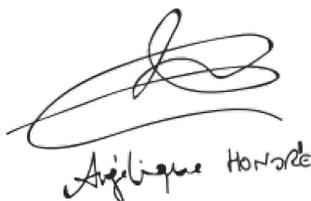
Une exposition de la programmation a dû être reportée en 2021. Nous avons cependant comblé ce trou par des programmes de médiation en ligne. Les visites professionnelles ont été maintenues chaque fois que possible et les visites scolaires ont eu lieu dans les écoles dès la rentrée de septembre. Nous avons mis en place un programme d'été très riche dont des ateliers de soutien scolaire. Nous avons accueilli 2 grandes expositions + 2 exposition-vitrines et d'autres événements ponctuels.

En conclusion les 124.000 euros reçus de la municipalité restent insuffisants, nous en avons déjà fait part à la Mairie d'Alfortville. L'année 2020, très diminuée, nous a permis de tenir le rythme mais c'est exceptionnel.

Nous avons un gros décalage de salaire entre Mme Paraire et Mme Michel qui n'est pas normal. Par ailleurs, notre régisseur est toujours sous-payé et les salaires restent trop faibles globalement. Enfin, nous n'avons toujours pas de budget pour le ménage ce qui est très problématique.

Nous rappellerons pour finir que tous les documents comptables sont à disposition au siège de notre association.

Fait à Alfortville, le 2 juin 2021.



Angélique Honoré